
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 29 janvier 2024

Les tpg s'engagent pour l'ouverture de nouvelles négociations avec les organisations représentantes du personnel

Les organes dirigeants des Transports publics genevois (tpg) et les organisations représentantes du personnel se sont engagés à signer, sous l'impulsion du département de la santé et des mobilités (DSM) de l'Etat de Genève, un protocole d'accord qui ouvre la voie à de nouvelles négociations. Suite à ce protocole d'accord, la grève annoncée pour le mercredi 31 janvier 2024 n'aura pas lieu.

Avant toute chose, le Conseil d'administration et la direction des Transports publics genevois (tpg) prennent acte avec satisfaction de la levée du préavis de grève annoncé pour le mercredi 31 janvier 2024. Ils annoncent en conséquence que le réseau des tpg fonctionnera normalement ce jour-là.

Par ailleurs, les organes dirigeants des tpg se félicitent du protocole d'accord appelé à être signé, sous l'impulsion du département de la santé et des mobilités (DSM) de l'Etat de Genève, avec les organisations représentantes du personnel. Elles insistent à ce titre sur les circonstances particulières qui l'entourent. En effet, le Conseil d'administration des tpg aura une nouvelle Présidente et une nouvelle composition à partir du 1^{er} février 2024 dans un contexte de négociation d'un nouveau contrat de prestations pour la période allant de 2025 à 2029.

Le Conseil d'administration et la direction des tpg entendent pouvoir poser les bases d'une négociation nécessaire au bon fonctionnement d'une entreprise, qui va au-devant d'un développement important ces prochaines années (hausse de 30% des prestations d'ici à 2029 et électrification complète de la flotte d'ici 2030).

La direction des tpg tient cependant à rappeler que le travail et les échanges concernant les conditions de travail du personnel à la conduite ont été intenses et réguliers depuis fin 2022 et tout au long de l'année 2023 avec pour objectif de diminuer l'absentéisme et d'agir dans l'intérêt du personnel.

Pour toute question au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'Etat de Genève.